



5^{ème} Université d'Eté des
Barreaux

Vichy,
Août & Septembre 2017



FORMULAIRE DE RESERVATION D'HEBERGEMENT

A retourner avant le 15 juillet 2017 à :

L'attention de Virginie BAJADA - Office de Tourisme Palais des Congrès – Centrale de Réservation –
5, rue du Casino - BP 62677 - 03206 VICHY cedex ou

Besoin d'informations ? Contactez Virginie BAJADA par téléphone au 04 70 30 50 41 soit par mail à l'adresse suivante :
virginie@vichy-tourisme.com

1° COORDONNÉES

BARREAUX :

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

E-mail :@..... Fax :

2° RÉSERVATION HÔTELIÈRE

Votre séjour

Nombre de personnes :

Arrivée le : Départ le :

Nombre de nuits :

Tarifs préférentiels consentis sur les hôtels de Vichy
(Taxe de séjour non incluse, prix par nuit et par personne et différent selon la catégorie d'hôtel)

Catégorie	Prix TTC en chambre individuelle <i>petits déjeuners inclus</i>	Prix TTC en chambre double ou twin <i>petits déjeuners inclus</i>	Arrhes TTC à verser par chambre correspondant à 1 nuit et aux frais de dossier
Hôtel ★★★★★	165 €	180 €	173 €
Inscription possible dans l'hôtel 5 étoiles jusqu'au 30 juin 2017			
Hôtel ★★★★	De 110 € à 152 €	De 125 € à 168 €	118 €
Hôtel ★★★	De 90 € à 115 €	De 98 € à 125 €	98 €

Catégorie hôtel

Hôtel ★★★★★ Hôtel ★★★★ Hôtel ★★★

N° et /ou nom de l'hôtel choisi (voir plan ci-joint):

Type de chambre	Nombre de chambres Nuit du 30/08/2017	Nombre de chambres Nuit du 31/08/2017	Nombre de chambres Nuit 01/09/2017
Chambre individuelle			
Chambre double (à grand lit)			
Chambre twin (2 lits)			

3° RÉCAPITULATIF ET RÈGLEMENT

Tout bulletin qui ne sera pas accompagné du règlement ne sera pas pris en compte

Vos arrhes

..... chambre(s) en hôtel ★★★★★ x 173 € (correspondant à 1 nuit + 8€ de frais de dossier) =	€
..... chambre(s) en hôtel ★★★★★ x 118 € (correspondant à 1 nuit + 8€ de frais de dossier) =	€
..... chambre(s) en hôtel ★★★ x 98 € (correspondant à 1 nuit + 8€ de frais de dossier) =	€
TOTAL A VERSER =	€

Une confirmation de réservation vous sera adressée par courrier ou par Email.

Mode de règlement

Chèque bancaire libellé en euros à l'ordre de **TRESOR PUBLIC**

Carte bancaire

J'autorise l'Office de Tourisme et de Thermalisme de Vichy à prélever la somme de € sur la carte :

Carte Bleue

EuroCard / MasterCard

VISA

Carte n°: | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Date d'expiration (MM/AA) : | M | M | / | A | A |

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente ci-dessous, et y adhérer pleinement

Fait à, le Signature

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Prise en compte des inscriptions :

Les inscriptions doivent être adressées à l'Office de Tourisme de Vichy avant le **15 juillet 2017** à l'aide du formulaire de réservation prévu à cet effet et **obligatoirement accompagnées du règlement correspondant**, les demandes sans règlement ne seront donc pas prises en compte.

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de réception.

Dans le cas où des demandes parviendraient alors que les contingents de chambres sont épuisés dans la catégorie d'hôtel choisie par le participant, la centrale de réservation se réserve le droit d'effectuer la réservation dans tout autre hôtel de catégorie supérieure ou inférieure, en fonction des disponibilités.

En cas d'absence de chambres, le montant du règlement sera naturellement retourné à l'expéditeur sans que celui-ci puisse prétendre à une indemnité de quelque nature que ce soit.

Modalités de règlement :

Avec le bulletin d'inscription doit être joint le montant demandé en fonction de la catégorie d'hôtel choisie. A réception de votre demande, la centrale de réservation vous adressera la confirmation de votre séjour à présenter à la réception de votre hôtel lors de votre arrivée. Les règlements devront être effectués soit par chèque bancaire en euros libellé à l'ordre du Trésor Public, soit par autorisation de débit à distance de votre carte de crédit. Après la manifestation, la centrale de réservation adressera la facture de solde au participant de laquelle sera déduit le montant des arrhes versées.

Prix :

Les prix indiqués par l'Office de Tourisme et de Thermalisme de Vichy comprennent la chambre et le petit déjeuner mais pas la taxe de séjour qui est à payer directement à l'hôtel, le jour de votre départ (prix par nuit et par personne, variable selon la catégorie de l'hôtel).

De même, les tarifs indiqués par la centrale de réservation ne comprennent pas toutes autres prestations, supplément d'ordre personnel, extra ... etc.

La centrale de réservation facture 8 € de frais de dossier par chambre réservée qui est à la charge des participants.

Conditions d'annulation :

Toute annulation devra être adressée par écrit à l'Office de Tourisme (à l'adresse de réception des formulaires indiquée en page 1) et pourra entraîner des frais d'annulation en fonction de la date à laquelle est reçue l'annulation :

- Plus de 60 jours, les frais d'annulation correspondent aux arrhes versées et au frais de dossier d'un montant de 8€ TTC par chambre annulée.
- De 60 à 30 jours avant la date d'arrivée : les frais d'annulation correspondent à 50% du montant total de la réservation effectuée par le client et aux frais de dossier d'un montant de 8€ TTC par chambre annulée.
- De 29 à 15 jours avant la date d'arrivée : les frais d'annulation correspondent à 80% du montant total de la réservation effectuée par le client et aux frais de dossier d'un montant de 8€ TTC par chambre annulée.
- De 14 jours au jour d'arrivée et/ou en cas de no show : les frais d'annulation correspondent à 100% du montant de la réservation effectuée par le client et aux frais de dossier d'un montant de 8€ TTC par chambre annulée.

Litiges :

Toute réclamation doit être adressée à l'Office de Tourisme de Vichy par pli recommandé au plus tard 5 jours après le début de la prestation. Toute contestation ou litige sont de la compétence du Tribunal de commerce de Cusset